

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

ACTILIVER B

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Un g contient :

Substance(s) active(s) :

Menbutone .....	20,0 mg
Sorbitol .....	870,0 mg
Méthionine .....	60,0 mg
Bétaïne .....(sous forme de chlorhydrate)	15,3 mg
Inositol .....	20,0 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## **3. Forme pharmaceutique**

Poudre pour solution buvable.

## **4. Informations cliniques**

### **4.1. Espèces cibles**

Bovins (veaux).

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les veaux :

- Stimulation de l'activité hépato-digestive lors de troubles digestifs ou d'insuffisance hépatique (insuffisance hépatique, surcharge graisseuse du foie, ictères de toutes origines, hépatites infectieuses, compostasses, atonie digestive).

### **4.3. Contre-indications**

Aucune.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

#### **4.5. Précautions particulières d'emploi**

##### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Cette poudre pour solution buvable est destinée à être dissoute dans le lait, l'aliment liquide ou l'eau et ne peut pas être utilisée en l'état.

##### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

##### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Non connus.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Sans objet.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Aucune connue.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

Voie orale.

6 à 8 mg de menbutone, 260 à 345 mg de sorbitol, 18 à 24 mg de méthionine et 4,6 à 6,10 mg de bétaine par kg de poids vif par jour à administrer dans l'aliment d'allaitement, correspondant de 15 à 20 g de poudre par kg d'aliment d'allaitement.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Non connu.

#### **4.11. Temps d'attente**

Viande et abats : Zéro jour.

Lait : voir rubrique « Espèce cible » (la spécialité n'est pas destinée aux femelles laitières productrices de lait de consommation).

## **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : modificateurs de la fonction hépatique d'excrétion (cholérétique).

Code ATC-vet : QA05AX90.

### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

La menbutone, ou l'acide génabilique, est un dérivé de l'acide oxo-butyrique qui agit comme excito-sécrétoire cholérétique, trypsinogène et pepsinogène et comme cholagogue. Elle permet d'augmenter les sécrétions pancréatiques et gastriques.

La bétaïne, l'inositol et la méthionine exercent une action lipotrope au niveau du foie et sont également des régulateurs des fonctions biliaires.

Le sorbitol est hyperglycémiant et cholagogue. Il intervient comme protecteur des principales fonctions du foie avec une action spécifique sur le sphincter d'Oddi.

### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Le sorbitol est métabolisé en fructose, principalement dans le foie. Il peut être aussi métabolisé directement en glucose par l'aldose-réductase.

## **6. Informations pharmaceutiques**

### **6.1. Liste des excipients**

Sulfate de manganèse monohydraté

Sulfate de cuivre

Sulfate de cobalt

### **6.2. Incompatibilités majeures**

Aucune.

### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Pas de précautions particulières de conservation.

#### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Pot polyéthylène  
Boîte polyéthylène  
Seau polyéthylène

#### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

#### **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

LABORATOIRES BIOVE  
3 RUE DE LORRAINE  
62510 ARQUES  
FRANCE

#### **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/1772992 7/1992

Boîte de 150 g  
Pot de 1 kg  
Seau de 5 kg

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

#### **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

29/09/1992 - 28/01/2022

#### **10. Date de mise à jour du texte**

16/11/2022